

# ՀԱՆԴԻՍ ԱՄՍՕՐԵԱՅ

ՀԱՅԱԳԻՏԱԿԱՆ ՈՒՍՈՒՄՆԱԹԵՐԹ

ԹԻԻ 11-12

ՆՈՅԵՄԲԵՐ-ԴԵԿՏԵՄԲԵՐ

ԽԱ. ՏԱՐԻ 1927

Մ Ա Տ Ե Ն Ա Գ Ի Ր Ո Ւ Թ Ի Ի Ն

Ս. Գ Ի Ր Ք

## Les traducteurs arméniens ont-ils connu et utilisé l'hébreu?

Par

FRÉDÉRIC MACLER

Professeur à l'Ecole Nationale des Langues Orientales Vivantes, Administrateur-Archiviste de la Société des Etudes Arméniennes.

Dans une étude qu'il consacrait aux rapports de l'Eglise arménienne avec l'Eglise byzantine<sup>1</sup>, un savant arménien, ARCHAK TER-MIKÉLIAN, rappelait (p. 35) l'activité des traducteurs arméniens de la Bible et il signalait que ces érudits avaient eu sous les yeux, non seulement le texte grec des LXX et le syriaque de la Pechitto, mais aussi et sûrement un texte hébreu de l'Ancien Testament; et ce savant citait à l'appui de son dire (p. 35, n. 2) quelques passages qui devaient emporter la conviction et établir, d'une façon irréfutable, que les «traducteurs» arméniens ont connu et utilisé le texte hébreu de l'A. T. dans leur traduction de la Bible.

### I.

Voyons d'abord les passages cités par TER-MIKÉLIAN. Il sera opportun de mettre sous les yeux du lecteur le texte même de la note en question (*op. cit.*, p. 35, n. 2):

Die Bücher des Alten Testaments können unmöglich aus den LXX übersetzt worden sein; wenn wir die zahlreichen Eigenheiten der armenischen Bibel in Be-

tracht ziehen, so kommen wir zu der Überzeugung, daß die Übersetzer neben Peschitto auch LXX und einen hebräischen Text des Alten Testaments benutzt haben. Wir bringen nur einige Beispiele:

- 1° Die meisten Namen in A. lauten anders als in LXX;
- 2° Die Einschübsel des LXX hat A. nicht, z. B. Gen. 20, 2;
- 3° 1 Sam. 13, 1 fehlt in LXX, A. aber hat es wörtlich, wie es sich in Masora findet;  
בֶּן־שָׁנָה שְׁאוּל בְּמִלְכוֹ וְשָׁחִי שְׁנַיִם מֶלֶךְ עַל־יִשְׂרָאֵל  
«Ein Sohn (Mann) bei Jahren war Saul, als er König wurde, und er hat zwei Jahre über Israel geherrscht.»
- 4° 1. Sam. 10, 3 haben LXX und Mas. אֲבֹרָה (Θαβώρα), A. aber hat Debora, was richtiger ist;
- 5° A. hat oft ganz andere Überschriften in Psalmen;
- 6° C. 1 aber ist in zwei getheilt und auf dem zweiten Theile heißt: «ohne Überschrift im Ebräischen...»
- 7° Im Hohenliede des A. sind auch die sprechenden Personen genannt (Braut, Bräutigam...), am Ende steht noch ein Stück: «anderswoher übersetzt».
- 8° In Jer. stimmt A. mit allen Kapiteln und Versen mit Mas. überein und nicht mit LXX;
- 9° Dem 1. Kap. Esth. gehen in A. noch zwei Kapitel, 11 und 12, voran;
- 10° 1. Sam. 1, 3, Jes. 1, 9, 6, 3, 8, 13 u. a. hat A. «Herr der Mächte» statt Σαβαώθ des LXX;
- 11° 1. Sam. 14, 1 מִצָּבֹה hat A. «Engpaß», dagegen LXX hat Μεσοπάβ,
- 12° Die Wörter, welche den Armeniern und Ebräern (sic) gemeinsam sind, hat A. unübersetzt (sic), z. B.

<sup>1</sup> Die armenische Kirche in ihren Beziehungen zur byzantinischen (vom 4. bis zum 13. Jahrhundert), von Dr. ARŠAK TER-MIKÉLIAN (Leipzig 1892), 8°, p. 121.

Höhelied 2, 1. 5, 13; 2. Chron. 4, 5 שושנה; Johannes 26, 8; Hosea 13, 12 u. a. צרר;

13° 1. Sam. 25, 29 צרוּרָה בְּצִרָר (zrar zrarial) u. a. m.

14° Jos. 2, 3 hat A. Rahab, in Ebr. 13, 31, Jak. 2, 25 Razab, in Mt. 1, 5 Hr'ak'ab u. dgl. mehr.

La méthode qui me paraît le plus pratique à suivre sera de reprendre les affirmations dans l'ordre que leur a donné M. TER-MIKÉLIAN, et de les examiner l'une après l'autre:

1° Je ne vois pas au juste ce que l'auteur entend par «Namen». Si ce mot désigne un nom commun ou substantif, l'argument ne porte pas. S'il est pris dans le sens de «nom propre», l'auteur aurait dû, par souci de la clarté, utiliser le mot «Eigennamen». Ici encore, l'argument n'aurait pas grande valeur; ces quelques exemples, pris au hasard, le montreront amplement:

נבוכדנצר	} Naβovxo- doróσop	} Նաբու- դոնօօր	} Dn. I, 18 etc.
Nebouka- denétsar			
חַוְוָה	} Ζωή	} Կեան	} Gen. III, 20
Khavva (Eve)			
יִשָּׂכָר	} Ἰσαχάαρ	} Իսախար	} Gen. XXX, 18
Isa[s]kar			
רָעוּ	} Ραγαῦ	} Ռագաւ	} Gen. XI, 18—21
Re'ou			
רָעוּאֵל	} Ραγουήλ	} Ռագուէլ	} Gen. XXXVI, 4
Re'ouél			
יֵרֵמְיָהוּ	} Ἰερεμίας	} Երեմիա	
Jremeiahou			

Ces quelques exemples, dont on pourrait multiplier le nombre, semblent au contraire établir que l'arménien se rapproche plus des LXX que de l'hébreu.

2° Il est risqué, en ne donnant qu'un exemple, d'affirmer que les intercalations ou interpolations des LXX ne figurent pas dans l'arménien; l'exemple proposé (Gen. XX, 2) porte: «Abraham dit de Sara, sa femme: c'est ma sœur. Et Abimélek, roi de Guerar, la fit enlever». L'arménien est bien d'accord avec l'hébreu, contre les LXX qui ont une longue interpolation au milieu du verset; mais les traducteurs arméniens ont pu opérer sur un texte grec qui n'avait pas l'interpolation incriminée. — En outre, on a, à la fin du verset, le pluriel en arménien գերարացիացի comme en grec Γεράρων, tandis que l'hébreu a le mot au singulier גֵּרָר «Gerar».

3° Ce passage de 1 Samuel XIII, 1 est en effet en arménien et en hébreu. Mais on le trouve également dans les LXX. L'argument ne porte donc pas.

4° 1 Samuel X, 3 porte en effet Դեբորայ «Débóra», contre l'hébreu דְּבוֹרָה «Thabor», qui est d'accord avec le grec Θαβώρ. Ceci ne prouve pas précisément que l'arménien suive l'hébreu.

5° Que l'arménien ait souvent des titres différents, cela ne prouve pas grand'chose. En tous cas, ils ne sont pas conformes à l'hébreu.

6° Cette remarque de M. TER-MIKÉLIAN n'est pas claire pour moi. Je suppose qu'il veut dire que le Psaume I est divisé en deux parties et qu'avant la deuxième partie, on lit: «Sans titre en hébreu». L'arménien et le grec ont précisément coupé le Ps. I en deux, faisant respectivement 6 versets pour le Ps. I et 13 versets pour le Ps. II, tandis que l'hébreu a un Ps. I de 6 versets et un Ps. II de 12 versets.

7° Il est exact que le Cantique des Cantiques, en arménien, porte des indications de personnages qui ne figurent pas en hébreu. Cela ne contribue pas grandement à établir que les Arméniens aient traduit sur le texte masorétique hébreu. De plus, les appendices signalés en arménien proviennent d'exemplaires qui connaissent ces versets. Le texte arménien que nous connaissons par les éditions ne relève donc pas du texte hébreu masorétique tel que nous le possédons actuellement.

8° Que les chapitres et les versets (division arbitraire) correspondent en hébreu et en arménien, cela prouve que les traducteurs arméniens avaient sous les yeux un autre texte des LXX que celui que nous connaissons, à moins que cette division en chapitres et en versets soit une simple affaire d'éditeurs modernes.

9° L'argument tiré de chapitres qui précèdent le texte d'Esther ne porte pas, puisque ce sont des apocryphes. Ce n'est sûrement pas traduit de l'hébreu.

10° L'arménien (1 Sam. I, 3 etc.) porte en effet «... Seigneur Dieu des puissances», alors que la LXX porte ... Σεβασθ, d'accord avec l'hébreu. Ce n'est pas un pareil exemple qui établira que l'arménien opère sur l'hébreu.

11° L'arménien traduit par Engpaß «délié», au dire de l'auteur, ce que l'hébreu a sous la forme מַצֵּב

(matsab) et le grec sous la forme Μεσοσάβ. Ce n'est pas très probant en faveur de «traducteurs» arméniens opérant directement sur l'hébreu. Le mot hébreu signifie «endroit», «place», «poste militaire».

12° On comprendra sans peine que les mots qui sont communs aux Arméniens et aux Hébreux ne doivent pas être traduits en arménien. Ainsi Chouchan est commun à l'arménien et à l'hébreu (Cantique d. C., II, 1); je ne comprends pas, dans ce passage de M. TER-MIKÉLIAN, la référence Johannes 26, 8. — En Osée XIII, 12 l'arménien ճշար «dzrar» n'est pas un mot emprunté à l'hébreu צִרָר «tsarour». C'est purement accidentel.

13° Pour ce qui concerne 1 Samuel XXV, 29, צִרָרָה בְּצִרָר «tserourah bitseror», le rapprochement avec l'arménien ճշարիալ ի ճշարի «dzrarial i dzrari» est purement fortuit.

14° En Josué II, 3, l'arménien Ռահաբ «Rahab» correspond indifféremment à l'hébreu רַחַב «Rahab» et au grec Ραάβ ou Ραχάβ.

De nombreux exemples avancés par M. TER-MIKÉLIAN, il semble bien qu'aucun n'éta-

479-71



